



LE MOT DU MAIRE...

L'année 2019...

“ L'année 2019 a été marquée par l'aboutissement de chantiers très importants :

Les travaux du cours de la République sont maintenant terminés, le résultat est assez remarquable. Cette restructuration dynamisera la transformation des propriétés riveraines. Un grand merci à Alain Falissard qui a suivi de très près ces aménagements pour apporter au fil des mois de multiples améliorations.

Nous avons aussi la chance de voir aboutir le franchissement souterrain de la RD 1113 et de la voie ferrée avec la suppression du passage à niveau. J'ai encore en mémoire, il y a dix ans, notre délibération qui décidait de relier la rue de Verdun au secteur du collège. Un choix critiqué en son temps par certains Macariens et attaqué au tribunal administratif. J'ai le sentiment que nous avons fait le maximum pour faciliter et améliorer ce projet porté par le Conseil départemental.

À côté de ces grands chantiers, nous avons créé un parking à l'entrée de l'impasse du Moulin, très attendu par les habitants des résidences du Pic Vert et du Moulin qui comptent plus de 190 logements. Divers travaux ont été réalisés au Prieuré et une partie des locaux des services techniques ont été rénovés ce qui permettra d'accueillir décemment notre équipe.

Autre satisfaction, l'arrivée, il y a quelques semaines, du buffet d'orgue dans l'église Saint Sauveur, dix ans après la décision du Conseil municipal de s'engager financièrement dans cette reconstruction. Une inauguration est envisageable fin 2020.

Dans la continuité du travail entrepris depuis plusieurs années, nous avons déposé en novembre

un permis d'aménager qui concerne le terrain Jugean et son prolongement, il appartiendra à nos successeurs de faire naître un nouveau quartier.

La vente des propriétés communales place de l'église a été finalisée en décembre, ce qui permettra rapidement leur réhabilitation et leur transformation en logements pour deux d'entre elles. Cette vente avait été décidée par le Conseil municipal en compensation de l'achat par préemption d'une maison située dans le prolongement du château de Tardes.

L'année 2019 a vu la naissance d'un jumelage prometteur avec la commune de Lodine en Sardaigne, bravo à tous ceux qui se sont mobilisés pour le faire aboutir, il reste maintenant à le faire vivre, une belle aventure en perspective.

Dans les semaines qui viennent, un parking de 26 places sera aménagé à proximité immédiate de la rue de Verdun. La commune a eu l'opportunité d'acquiescer auprès du département un délaissé lié au franchissement souterrain. Des plantations seront réalisées sur le rond-point de la gare, à proximité du passage à niveau sur les emprises communales et en périphérie du parking de l'impasse du moulin. Le mur de soutènement du chemin des carrières, en contrebas de la résidence du mercadiou, se terminera et le chemin du Viaduc sera réhabilité dans l'attente de l'arrivée de la piste cyclable au deuxième semestre 2020 ou en 2021.

En ce qui concerne la Communauté de communes du Sud Gironde (CDC), le plan local d'urbanisme intercommunal a progressé. Des difficultés liées à l'extension des zones d'activités économiques empêcheront son arrêt avant le mois de mars, des études environnementales complémentaires ont été lancées. Notre vieux plan d'occupation des sols,

qui devait s'éteindre au 31 décembre, bénéficiera d'un sursis d'une année, un amendement a été retenu par les députés pour prolonger ces documents d'urbanisme.

L'avenir de Saint-Macaire est intimement associé à la CDC, les compétences de l'intercommunalité vont se consolider et continueront de progresser. Des projets structurants verront le jour et nous avons des atouts à faire valoir, je pense bien sûr à notre future médiathèque qui est sur les rails mais aussi au secteur du Château de Tardes qui est en attente de projet.

Dans l'immédiat je crois qu'il faut se rapprocher des communes voisines de la rive droite pour envisager des mutualisations dans différents domaines (sportif, éducatif, associatif, entretien de la voirie ou en matière de tranquillité publique...) et pourquoi pas faire naître une commune nouvelle à l'horizon 2026. Au terme de ces 19 ans d'engagement communal et intercommunal, j'espère avoir été digne de la confiance des macariens. En cette fin de mandat je pense particulièrement à deux membres de l'équipe municipale qui nous ont quittés trop tôt, Danielle Pemptroit et Joël Baudet, ils nous ont manqué et je tiens à leur rendre hommage.

Je veux aussi remercier l'ensemble du personnel communal avec qui j'ai travaillé depuis 12 ans en tant que maire, les employés des écoles, les aides à domicile, les services techniques et bien sûr le secrétariat, j'ai apprécié leur engagement et leur loyauté. Je ne manquerai pas de faciliter l'installation de nos successeurs et d'assurer dans les meilleures conditions possibles la transmission de tous les dossiers. Je vous souhaite à tous une bonne année et une excellente santé. ”

Philippe Patanchon

VIVRE ensemble

FORMATION SUR LA BONNE PRATIQUE DE TAILLE À RÉALISER À LA FIN DE L'AUTOMNE

Les cinq employés des services techniques ont reçu une formation gratuite encadrée par l'association SFA Société Française d'Arboriculture qui fait le lien entre les arboristes et les collectivités depuis 1995. Au Programme : Après l'histoire de l'arbre urbain du 17ème siècle à nos jours, ils ont étudié la réaction de l'arbre aux blessures, un peu de biologie et pour finir le matériel télescopique à main (scie et sécateur) pour éviter de travailler sur une échelle (car encore un nombre élevé de blessés avec ce mode d'accès). Cette formation a permis de faire le point sur les nouvelles techniques de taille plus raisonnées plus en respect avec l'arbre, et de faire une mise à jour sur les nouvelles maladies et parasites.

À retenir :

- Couper les branches de 5 cm de diamètre mais pas au-delà.
- Il faut tailler sur tire sève sans laisser de chicot.
- Respecter l'angle de coupe
- Nettoyer les outils après chaque intervention.

Des gestes simples mais à appliquer et acquérir.



Matériel et outils pédagogiques pour compléter la formation.



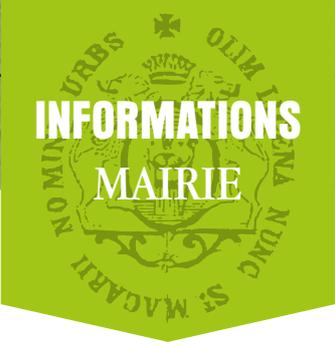
A propos des **COMPTEURS LINKY :**



Il apparaît que le distributeur d'électricité Enedis et sa maison mère EDF tentent de profiter de certaines occasions (emménagement, déménagement, panne quelconque, etc) pour installer un compteur communicant de type Linky en prétendant que c'est « obligatoire ». Il n'en est rien de façon générale et encore moins à Saint-Macaire (ainsi que dans des centaines d'autres communes en France) puisque le Conseil municipal a voté deux délibérations « anti-Linky » le 5 avril 2017 et le 11 avril 2018. Ces délibérations n'ont pas été attaquées en justice administrative dans les deux mois, elles sont donc définitivement valables : Enedis n'a pas le droit d'installer des Linky. Notez aussi qu'une délibération a été adoptée contre l'arrivée des « Gazpar », les compteurs communicants de gaz. Aussi, si vous êtes confronté à Enedis ou EDF qui tenterait de vous imposer un Linky, ou à GrDF qui voudrait installer un Gazpar, appelez immédiatement Stéphane Lhomme, conseiller municipal, au 06 64 10 03 33.

**Tous les premiers jeudis de chaque mois
les agents de la commune collectent
vos déchets verts.**

**Pour l'année 2019, il ont collecté
27 140 Tonnes de déchets verts
qui ont été valorisés
par le Sictom du Sud Gironde,
sur leur plateforme de traitement
de Fargues de Langon.
(Humus pour le jardin)**



**INFORMATIONS
MAIRIE**

Tous au compost !

sictOm
sud gironde

Service public des déchets

Pour la 4^{ème} année consécutive, le Sictom du Sud-Gironde participe à

« Tous au compost ! »
(la semaine nationale du compostage de proximité)
qui se déroulera du 28 mars au 18 avril prochain.

Alice Monier, habitante de Saint-Macaire et Relais Composteur, vous propose dans ce cadre un atelier de découverte du compostage aux jardins familiaux de Saint Macaire

le Samedi 4 avril à 10h00

Durant une heure, au sein des jardins, elle répondra à vos questions et vous présentera comment bien composter. À l'issue de cet atelier, les habitants pourront obtenir un bon pour récupérer un composteur gratuitement au Sictom du Sud-Gironde.



Inscription obligatoire

auprès de Virginie au 06 81 08 04 65
ou par mail à v.gastaud@sictomsudgironde.fr.

Lieu

Jardins Familiaux, chemin des Canevelles
33490 Saint-Macaire

Retrouvez le programme complet des ateliers
visites et animations du Sud-Gironde sur
www.semaineducompostage.fr
ou sur le site et le facebook du Sictom du Sud-Gironde.

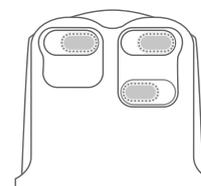
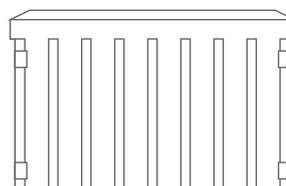
PROXI déchets

Récupération en conteneurs

⇒ 2 conteneurs à votre disposition près de chez vous :

- Un conteneur pour les ENCOMBRANTS
- Un conteneur pour la FERRAILLE

Présentation de la carte d'accès en déchèterie obligatoire



Saint Macaire

Mardi 10 mars 2020 de 9h à 16h

Kiosque

LE BRÛLAGE À L'AIR LIBRE DES DÉCHETS VERTS : C'EST INTERDIT TOUTE L'ANNÉE !

POUR NOTRE AIR ET NOTRE SANTÉ,
IL EXISTE DES SOLUTIONS FERTILES !

EN SAVOIR PLUS, CONTACTEZ :



ADEME Nouvelle-Aquitaine
Prévention et gestion des déchets
www.nouvelle-aquitaine.ademe.fr/



ARS Nouvelle-Aquitaine
Effets sur la santé
www.nouvelle-aquitaine.ars.sante.fr/

LE SAVIEZ-VOUS



Les Français produisent en moyenne **160 kg de déchets verts par personne et par an**. Pour s'en débarrasser, **9 % des foyers les brûleraient** alors que c'est interdit⁽¹⁾, ce qui représente **près d'un million de tonnes de déchets verts brûlés** à l'air libre chaque année en France (source : ADEME).



Brûler 50kg de végétaux émet autant de particules que...

6 mois de chauffage d'un pavillon avec une chaudière au fioul...



9800 km parcourus par une voiture diesel récente en circulation urbaine...



37900 km parcourus par une voiture essence récente en circulation urbaine...



source Lig'air 2014

Les déchets verts, qu'est-ce que c'est ?

Les déchets verts sont issus de la tonte des pelouses, de la taille de haies et arbustes, des feuilles mortes, de résidus d'élagage et de débroussaillage, de l'entretien des massifs et d'autres déchets végétaux issus de parcs et jardins...

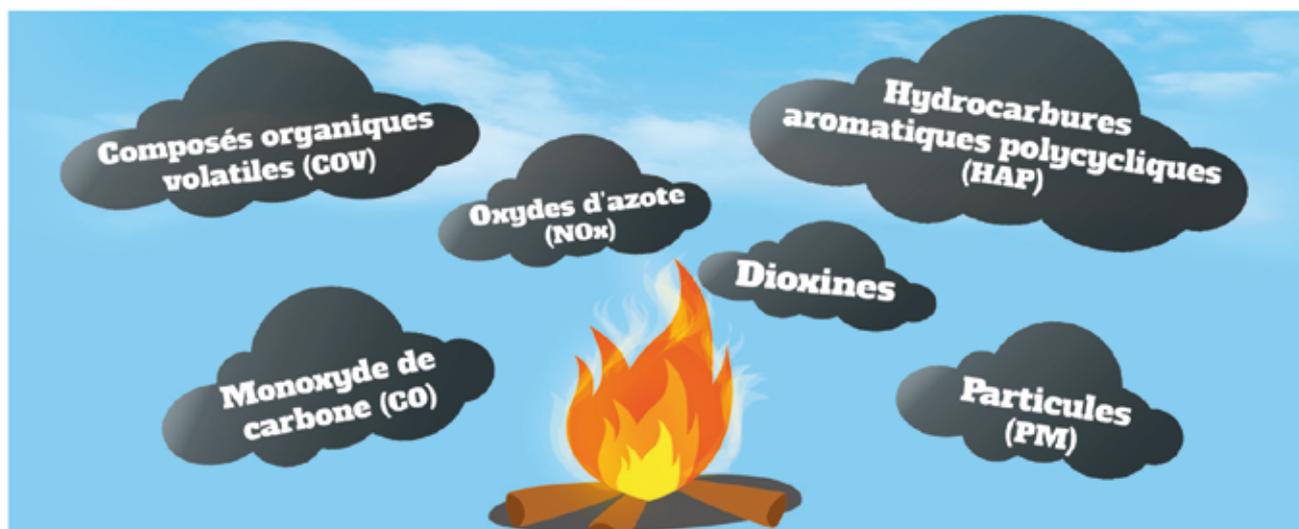
Particuliers, collectivités, entreprises : nous sommes tous concernés.

⁽¹⁾ Par l'article 84 du « Règlement Sanitaire Départemental » (RSD) instauré en Gironde par arrêté préfectoral du 23/12/1983. Attention : en cas de non-respect du RSD, une contravention de 450 € peut être appliquée pour un particulier (article 131-13 du nouveau code pénal)

Ne brûlez pas vos déchets verts....

Les polluants émis dans l'air lors d'un brûlage à l'air libre peuvent nuire à la santé.

Au-delà des **troubles du voisinage** générés par les odeurs et la fumée, ainsi que des **risques d'incendie, le brûlage à l'air libre** émet de **nombreux polluants** en quantité importante, dont les **particules**, qui véhiculent des composés **toxiques et cancérigènes**. *particules, hydrocarbures aromatiques polycycliques, composés organiques volatils, oxydes d'azote, monoxyde de carbone et dans une moindre mesure dioxines et furanes.



La France compte 3.5 millions de personnes souffrant d'asthme

Les **particules fines** sont un facteur majorant du nombre et de l'intensité des **crises d'asthme** et **d'allergies**. Elles sont également à l'origine d'un grand nombre de décès anticipés : environ **48 000 décès évitables en France** dont **3 500 en Nouvelle-Aquitaine** et **956 en Gironde** (source : Santé Publique France, juin 2016).

La collecte en déchetterie en Gironde

Vos déchets verts seront valorisés sous forme de compost

83
déchetteries

sur le département
dont 38 acceptent les
déchets professionnels

15
plateformes

de compostage
réparties sur le territoire



... valorisez les !

Des solutions alternatives adaptées à vos besoins, plus respectueuses de la qualité de l'air et du sol, existent.

Le broyage

Petits et gros branchages broyés permettent de **réutiliser les déchets verts sur place**, en paillage ou en apport dans le composteur.

Broyez vos déchets verts sur place !

Passez la tondeuse sur vos petits branchages pour les broyer. Renseignez-vous pour un prêt de broyeur (voisins, associations, mairies, entreprises paysagères...)

Le paillage

Simple et peu coûteux !

Il permet de nourrir et de **conserver l'humidité** des sols, de **protéger du gel** les végétaux fragiles et il **évite la pousse des mauvaises herbes**.

Disposez feuilles mortes, résidus de jardin, brindilles et branches coupées en morceaux ou broyées au pied des plantes et arbustes

Le compostage



Individuel ou collectif

Tonte de pelouse et feuillage peuvent être mélangés avec vos restes de repas et épluchures de légumes. Cela permet de produire directement dans son jardin **un engrais naturel et de qualité** pour toutes vos plantes.

C'est facile d'être écocitoyen !

Renseignez-vous : la majorité des collectivités mettent à disposition des composteurs et développent des projets collectifs.



Sur votre territoire

SEMOCTOM

Livraison de kit de compostage à la demande, comprenant un composteur, un mélangeur, un seau et un guide. Certaines communes ont ouvert des plateformes dédiées aux apports de branches des particuliers. Sur ces espaces, le SEMOCTOM intervient pour broyer sur place et le broyat obtenu est ensuite disponible gratuitement pour une utilisation dans les jardins. Infos auprès de votre mairie. Un service de broyage à domicile payant existe également par l'association R.E.V. domiciliée à Camblanes et Meynac.

Bordeaux Métropole

Distribution régulière et gratuite de composteurs + subvention pour l'achat d'un broyeur de végétaux partagé.

Mairie de Bordeaux

Pour les dépôts de déchets verts, vous avez la possibilité de solliciter le service de proximité de la mairie (hors Caudéran et St Augustin) dans la limite de 10 sacs de 50 L.

SICTOM Sud Gironde

Mise à disposition de composteur gratuitement après un atelier d'une heure ou contre une contribution de 10 euros. Mise à disposition de lombricomposteurs (pour les appartements sans jardin) après un atelier d'une heure 30 et une rétribution de 10 euros. Ateliers gratuits proposés autour de la réduction de production de déchets verts et de l'utilisation de produits phytosanitaires.

SMICVAL

Mise à disposition gratuite d'un composteur et d'un bioseau en échange d'un engagement de bonne utilisation. Formations d'une heure au compostage domestique régulières, afin de diffuser les bonnes pratiques.

Détails et informations pratiques : www.smicval.fr

Adopter ces pratiques permet de ne pas utiliser de produits chimiques et de faire des économies !

INFORMATIONS
MAIRIE



Ensemble, les caisses de retraite s'engagent

VIEILLIR EN TOUTE VITALITÉ

GRATUIT
et OUVERT
à TOUS !



Contact : 05 57 99 79 39
www.asept-gironde.fr



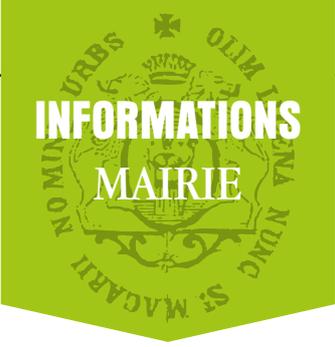
Réunion d'information

Mardi 18 février 2020 à 10 H

salle François Mauriac 1 allée de Tourny 33490 SAINT MACAIRE

En partenariat avec la Commune de St MACAIRE et la maison de retraite





INFORMATIONS MAIRIE



Communiqué de Presse
Nathalie GOUAULT
Mobile : 06.13.90.77.81
courriel : nahtalie.gouault@asept-gironde.fr
Chargée d'étude développement services

Réunion d'information "Vieillir en toute vitalité"

Consultez notre site www.asept-gironde.fr ou appelez nous 05-57-99-79-39

Une bonne santé pour mieux vieillir

La réunion a pour objectif d'informer les seniors sur les "clés" du bien vieillir, tout en les aidant à adopter des comportements sains au quotidien. Vieillir en toute Vitalité, tout en donnant envie de changer de comportement, permet d'aborder les moyens d'agir soi-même au bénéfice de sa santé et ainsi répondre aux questions : « Que pouvons-nous faire pour notre santé et comment le faire ? »

Des conseils simples et pratiques sont présentés selon une méthode interactive, conjuguant contenu scientifique, animation et convivialité. Le cycle d'ateliers se déroule en 6 séances, à raison d'une séance de 2h30 par semaine, par petits groupes.

- « Mon âge face aux idées reçues » : Comment appréhender positivement cette nouvelle étape dans sa vie ?
- « Ma santé : agir quand il est temps » : Les indispensables pour préserver sa santé le plus longtemps possible : dépistages, bilans, vaccins, traitements...
- « Nutrition, la bonne attitude » : pour adopter une alimentation variée et équilibrée qui allie plaisir et santé.
- « L'équilibre en bougeant » Comment agir au quotidien pour préserver sa condition physique ?
- « Bien dans sa tête » : pour identifier les activités qui favorisent le bien-être : sommeil, relaxation, mémoire...
- Prendre conscience des risques dans sa maison pour rendre son logement plus sûr ou
- Des exercices physiques ludiques et accessibles à tous.

Des rendez-vous synonymes d'échanges

La réunion d'information se déroule toujours dans des structures de proximité, afin de lutter contre l'isolement. Grâce à ces rencontres, les seniors peuvent tisser des liens et développer de nouvelles relations sociales.

Et la bonne entente dans le groupe aboutit souvent à l'organisation d'autres modules, sur la mémoire, l'équilibre, le bien-être ou encore la nutrition...

Qui est l'ASEPT Gironde ?

L'ASEPT Gironde oeuvre à la prévention santé des seniors. Sa mission est de sensibiliser, d'informer et d'accompagner les populations rurales et urbaines dans l'idée du vieillissement réussi. Des conférences et des ateliers, adaptés à toute personne à partir de 55 ans, sont alors proposés sur l'ensemble du département.

Association à but non lucratif, l'ASEPT Gironde regroupe au sein de sa structure plusieurs organismes soucieux de développer des initiatives pour améliorer la santé des seniors. Ses partenaires institutionnels sont la CARSAT, la MSA, la SSI, la Mutualité Française Nouvelle Aquitaine, l'IRCANTEC, la CAMIEG, l'ARS, le Département de la Gironde.



L'assemblée générale du club des Edelweiss a eu lieu le 18 Octobre 2019 à la salle des fêtes de Saint Macaire.

Nous finissons cette saison avec 126 adhérents ce qui montre que le club se porte toujours très bien !
Le buffet froid préparé par le relais bazadais a été très copieux, la soirée dansante a été animée par deux musiciennes « Talons aiguilles »

LE BUREAU

Présidente : Michèle Daran

Vice présidente et secrétaire : Marie-Louise Feron

Secrétaire adjointe : Jackline Truet

Trésorier : Jean Taugeron

Trésorière adjointe : Evelyne Causse

LES RANDONNÉES SE POURSUIVENT :

3 par semaine. Balades à la journée avec restaurant une fois par mois, Valence sur Baïse avec visite de l'Abbaye de Flaran, déambulation dans Bordeaux avec commentaire...

Nous avons fait Rand'autome avec le club du Bouscat et Bazas le 29 Septembre : randonnée entre canal et Garonne depuis Castets en Dorthe.

Nous avons participé à la Marche Rose De Saint Macaire à Bieujac le 17 Octobre et au téléthon à Verdélais. Les séjours à La Rochelle et Banyuls ont été très appréciés.

En 2020 certains iront faire le sentier du littoral basque français et espagnol depuis Hendaye ou découvriront Auch et ses alentours et aussi l'Andorre avec le club de Cambo les Bains.

La dixième journée en faveur des chiens guides a eu lieu le 15 Décembre en association avec le club de l'amitié et le comité des fêtes de Pian/sur Garonne. Le mauvais temps qui sévissait depuis un certain temps nous a épargnés ce dimanche-là !



Nous avons changé nos deux circuits de randonnées car Dame Garonne avait envahi les terres les plus basses. 143 participants ont partagé le repas préparé par le traiteur du Relais Bazadais.

Le tirage pour la tablette et le jambon s'est déroulé à la fin du repas. Un chèque de 2000€ sera remis pour les chiens guides du centre Aliénor le 25 janvier 2020 à 17h à la mairie.

En attendant, venez nous rejoindre à l'une ou l'autre de nos randonnées et regardez notre site :

<http://lesedelweiss.jimdo.com>.

Les Edelweiss

Association randonnées pédestres

Château de Tardes, rue du Port Nava - 33490 Saint-Macaire
06 23 99 86 12 (Présidente) / 06 79 17 55 02 (Vice-présidente)

Courriel : les.edelweiss@yahoo.fr

lesedelweiss.jimdo.com

L'ACTUALITÉ DES ASSOCIATIONS

L'Entrepot'

Atelier de poterie
Poterie à Saint Macaire



Découvrez l'Argile et ses techniques
mais surtout ...
Découvrez vos talents et votre créativité.

Rejoignez les adhérents de L'entrePot'
et venez vivre l'expérience :

Terre
Cours
Création
Techniques
Enfants
Adultes
Argile
Sculpture
Estime De Soi
Sensations
Modelage
Engobe
Joie
Créatifs
Stages
Plaisir
Ateliers
Décor



- de la création
- du partage
- du contact
- de la joie
- du lâcher prise

Atelier de Poterie

Depuis 2014, L'entrePot' propose des ateliers
toute l'année

- des cours hebdomadaires de 2 heures
(création libre et à thème)
- des stages ponctuels de 6 heures
(découverte de techniques)



- des ateliers vacances
(enfants et parents/enfants)
- des projets avec l'extérieur
(écoles et autres institutions)

Bonne Année 2020

Dominique
Marie Christine
Annick Sacha Mailis
Agnès Laetitia
Corinne
Lino Paul Lydie
Laune
Sandrine
Lilian
Adam
Louise
Anne

Un grand MERCI à tous nos adhérents qui font de ce lieu
un espace riche de créations et d'expériences humaines.

L'hiver aux
jardins
Familiaux

Cela n'a échappé à personne :
Il a beaucoup plu !!!
« Les jardins ont été recouverts mais
N'ont pas disparu » Thierry

L'assemblée générale aura lieu le vendredi
17 janvier à 19 heures à la Salle des Grottes,
suivra un apéritif offert par l'association
et une Auberge Espagnole clôturera ce
moment convivial.



Samedi 15 février : rendez-vous aux remparts pour la coupe de l'osier, suivra un cours donné par Alice sur les différentes façons de l'utiliser.

Deux autres rendez-vous sont proposés : le samedi 22 février pour la plantation des bulbes (Alice) et le samedi 29 février pour un cours de taille (Loïc).

COTEAUX MACARIENS

Amap

Association Maintien Agriculture Paysanne

fête ses 10 ans !

Manger local et de saison, c'est reprendre contact avec celles et ceux qui nous nourrissent, retrouver la fraîcheur des aliments et les saveurs du terroir. C'est aussi encourager la production alimentaire près de chez soi et, par la même occasion, l'autonomie alimentaire et un partage plus juste des ressources nourricières avec le reste du monde. Manger local et de saison, c'est du bon sens au fond, pour un retour au sens et au plaisir... de tous les sens. L'AMAP des coteaux macariens (Association pour le Maintien d'une Agriculture Paysanne) permet de créer un lien direct entre producteur local et consomm'acteurs, qui s'engagent à acheter sa production à un prix équitable et juste.

L'AMAP, basée à Saint Macaire, propose plusieurs contrats : Légumes, Oeufs, Pain, Pommes et jus de pommes, Fromages de chèvre, Poulets, Cresson, Viandes de porc, Poissons, Kiwis...

**Les distributions ont lieu tous les jeudis de 18h30 à 19h30
sous les arcades devant le Ménéstrel
sur la place du Mercadiou de Saint Macaire.**

N'hésitez à nous rejoindre, nous serons heureux de vous accueillir.

N'hésitez pas à nous rejoindre, nous serons heureux de vous accueillir.

**Pour obtenir des renseignements,
vous pouvez nous contacter par email à :**
amap.coteaux.macariens@gmail.com

ou par téléphone au 06 81 07 48 56 ou venir nous rencontrer un jeudi...

**"Belle et Bonne Année
2020 aux Jardins"**

Les Amis de l'Orgue

de Saint-Macaire

ORGUE : LE RETOUR

L'aventure de la reconstruction du Grand Orgue arrive à son terme : muet depuis près de 25 ans, la phase de remontage a commencé.

Il est propriété de la commune, et constitue un élément important de la richesse patrimoniale locale, ce qui justifie pleinement cette restauration.

Lors du démontage, en 2012, il est apparu un certain nombre de travaux urgents et indispensables sur cette travée de la nef, afin de réinstaller l'orgue dans de bonnes conditions. L'église étant classée, l'affaire s'est révélée longue et compliquée : autorisation de la Conservation Régionale des Bâtiments de France, établissement d'un diagnostic technique, recherche de financements et enfin travaux, de 2015 à 2017. Au programme, reprise de la maçonnerie, du plancher de la tribune, nettoyage et remise en valeur des voûtes, restauration de la couverture de la nef au-dessus de l'orgue, réhabilitation de la rosace, des voussures du portail et des sculptures.

La restauration de l'orgue est assurée par Bernard Coge, reconnu « patrimoine vivant » et basé à Tourcoing, qui précise : « La restauration doit suivre un cahier des charges qui a été avalisé par Philippe Lefebvre, organiste titulaire de Notre Dame de Paris. Nous avons cherché à préserver un maximum de l'existant, surtout les tuyaux et la boiserie. De 2 claviers, l'orgue passera à 3, de 18 jeux, il passera à 48 et la transmission se fera par une centrale informatique, pour la première fois en Gironde. L'harmonisation et les accords ne pourront se faire que sur place, et chaque tuyau sera manipulé 7 fois, avec un total de 2 784 tuyaux ».

Philippe Lefebvre, également président d'Orgue en France, tiendra une réunion de cette association le 2 Mai à Saint-Macaire et fera une visite du chantier, preuve, s'il en était besoin, de l'intérêt de cette réalisation.

Pour des raisons d'accessibilité, 3 transports à l'aide de 2 gros fourgons de 30 m³ seront nécessaires.

Le premier, fin novembre, a permis d'amener et de mettre en place la première partie de la charpente (photo ci-contre). Elle abrite un clavier, le Récit, et le Pédalier, elle reçoit tout ce qui participe des vents (ventilateurs, soufflets), les sommiers qui vont supporter les tuyaux, et toute la partie électrique et électronique de transmission, ainsi qu'une partie des tuyaux. À noter l'installation de la boîte expressive de ce

clavier du Récit, visible sur la photo ci-contre : une sorte de très grande armoire dont la façade s'ouvre au moyen de persiennes verticales, qui permet de réguler la puissance sonore.

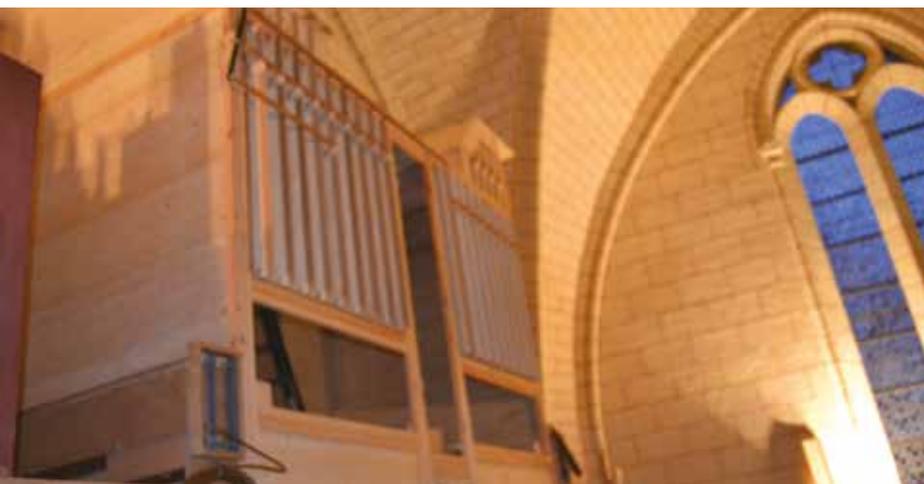
Le second, en février, permettra d'amener et de mettre en place la deuxième partie de la charpente, qui viendra se positionner à l'avant de la première, et qui va donc doubler le volume utilisé, avec les mêmes éléments, qui serviront aux 2 autres claviers, le grand orgue et le positif. Seront également mis en place d'autres tuyaux, la console (les claviers), et le buffet d'orgue, qui correspond à ce qui sera la partie visible. Une visite du chantier sera organisée à ce moment-là, qui permettra de voir ce qu'on ne pourra plus voir après, et de mesurer l'extraordinaire complexité de la composition et de la réalisation d'un orgue.

Enfin, en avril, arriveront les derniers tuyaux et le facteur d'orgue pourra procéder à la partie la plus délicate et la plus longue : l'harmonisation.

Il convient de rappeler le coût de l'opération : près de 197 000 € HT pour la commune, aidée par 2 subventions du conseil départemental, d'un montant de 55 000 €, et le concours de la Fondation du Patrimoine, pour un montant de 10 000 €.

Les Amis de l'orgue ont, quant à eux, financé pour près de 21 000 € de jeux supplémentaires en option.

Pour celles et ceux qui veulent participer à cette reconstruction, il est encore possible de parrainer un ou plusieurs tuyaux, ce qui ouvre droit à déduction fiscale.



Le Club de l'Amitié de Saint-Macaire



Lors de l'Assemblée Générale du 7 décembre 2019, Jacky-Pierre Gourgues a démissionné de la Présidence de l'association du Club de l'Amitié de St Macaire. L'association le remercie pour son amitié, sa disponibilité et son engagement pendant de nombreuses années. C'est avec beaucoup de difficultés qu'un nouveau bureau a été mis en place afin d'assurer la continuité de l'association.

Président d'Honneur : Jacky-Pierre GOURGUES

Présidente : Gisèle MARCHEGAY

2^{ème} Vice-Présidente : Paulette DUCHAMP

Secrétaire et 1^{er} Vice-Président : Jean-Claude PEREZ

Secrétaire Adjointe : Marie-Hélène LARRUE

Trésorier : Guy BELAIR

Trésorier Adjoint : Michel DUPUY

Membres administrateurs : Colette LABARBE, Monique DUPUY et Marie-Claude HUBERT

L'année 2019 a débuté le dimanche **13 janvier** par un apéritif déjeunatoire avec vœux et galette des Rois. Les **dimanches 3 février et 3 mars**, 2 lotos ont animé nos après-midis hivernales. Le **samedi 16 mars** a eu lieu le 1^{er} repas-anniversaires trimestriel. Le **samedi 6 avril**, une cinquantaine d'adhérents a été conduite à DANCHARIA pour la découverte des tissus régionaux, le shopping et un bon repas. La première sortie d'une journée a eu lieu à Brantôme. Le **samedi 1^{er} juin**, le déjeuner spectacle anniversaires du 2^{ème} trimestre s'est tenu au Cabaret Music-Hall de Bergerac. Le **samedi 29 et le dimanche 30 juin**, une quarantaine d'adhérents a découvert les gorges du Tarn. Du **mardi 23 au dimanche 28 juillet**, un voyage en Alsace a été organisé avec succès. Le **samedi 21 septembre**, nous nous sommes retrouvés lors du déjeuner-spectacle du 3^{ème} trimestre. Enfin, le **samedi 7 décembre**, suite à l'Assemblée Générale, nous avons fêté le 40^{ème} anniversaire du Club avec le magnifique ensemble Troïka.



"Cette année sera une année de transition"

Le renouvellement du bureau n'a pas permis d'organiser un voyage de plusieurs jours.

À ce jour, 128 adhérents ont confirmé leur adhésion. Pour ceux qui le souhaitent, la date butoir de l'adhésion 2020 est fixée au **1^{er} mars 2020**. N'hésitez pas à venir nous rejoindre. Dès le **samedi 11 janvier**, nous nous retrouverons pour l'apéritif déjeunatoire. Le **samedi 7 mars**, le 1^{er} repas anniversaires se tiendra exceptionnellement à Pian Garonne. Le **samedi 18 avril**, nous prendrons la direction de DANCHARIA, pour une séance shopping, un déjeuner aux grottes de Sare puis montée à la Rhune en petit train. Le **samedi 16 et le dimanche 17 mai**, nous partirons vers Terrasson, Villedieu et Martel. Le **samedi 13 juin**, le bus nous conduira au déjeuner spectacle-anniversaires du 2^{ème} trimestre au Cabaret Music-hall de Mezos. Le **samedi 5 septembre**, nous organiserons le déjeuner spectacle-anniversaires du 3^{ème} trimestre.

Le samedi 19 septembre, Nous partirons vers Artouste et le col du Pourtalet. Enfin, le samedi 5 décembre, se tiendra l'Assemblée Générale annuelle et le déjeuner- spectacle anniversaires du 4^{ème} trimestre à la salle François Mauriac de St Macaire.

En ce début d'année 2020, Je tiens à présenter mes vœux de réussite, de santé et de joie pour cette nouvelle année aux membres du bureau et à tous les adhérents du Club de l'Amitié.

Amicalement

Gisèle MARCHEGAY



ACTIVITÉS 2019/2020

DANSE 3 GROUPES SALLE DES FÊTES

GS CP le mercredi 14h15h avec Eva
CE1 CE2 le jeudi 16h45 18h avec Isabelle et marjorie
CM1CM2 le lundi 16h45 18h avec Eva

THÉÂTRE ENFANT À PARTIR DE 6 ANS

Le mercredi de 17h à 18h avec Jeannette et Émilie au prieuré

NOUVEAUTÉ QI GONG

CE2 au CM2 avec Françoise au gymnase de l'école

SCRABBLE

Tous les lundis 14h 16h au Prieuré

Nouvelle inscription possible dès janvier

MANIFESTATIONS À VENIR :

- fêtes de la crêpes en février,
- Gala de fin d'année
- Feu de St Jean en juin

CONTACT

Marjorie Labadie (présidente) :
06 14 42 45 26

Animateur :
Jeannette : 06 86 35 31 91
Eva : 06 84 12 57 97

Dojo Saint Macaire, Tambourin O,
33490 Le Pian-sur-Garonne
jccoteauxmacariens@gmail.com
Judo Club des Coteaux Macariens,
06 99 32 92 36

Judo Club des Coteaux Macariens

Les 115 adhérents du judo club
des coteaux macariens
vous souhaitent
une joyeuse et sportive année 2020.

Nous avons fait une belle rentrée sportive 2019-2020 avec 115 adhérents sur les cours de Judo, Taïso et Jutjitsu. Notre nouvelle professeur Justine a bien pris ses marques au sein du club et les élèves ont déjà participé à de multiples compétitions nous rapportant de belles médailles. Fin Décembre, nous avons reçu la visite du Père-Noël qui a ravi les enfants. Il est toujours possible de nous rejoindre sur le tatami et d'intégrer le club en cours d'année. Venez faire un, deux, même trois essais avant de vous engager. Nous serons enchantés de vous accueillir et de vous aider à bien démarrer cette année 2020.

Le Bureau du Judo Club Coteaux Macariens



Club d'Échecs à Saint-Macaire

Retrouvez-nous tous les lundis soir à partir de 18h00 à la salle des fêtes de Saint-Macaire, débutants bienvenus. Au programme, parties amicales, mini-tournois et cours avec le champion d'Aquitaine en titre.

Contact : Tristan Roselle - T.06 78 49 74 23
Mail : tristan.roselle@gmail.com



ARDILLA



Samedi 22 février 2020 Journée chants polyphoniques traditionnels

STAGE

Accueil café à 9h30 à Ardilla. Début du stage à 10h00 au gymnase - Pause repas (auberge espagnole) de 13h00 à 14h00 - Puis reprise de 14h00 à 16h00

Étude des pièces issues de la tradition orale. Construction du langage des polyphonies, le travail sur le souffle, l'écoute, l'ancrage au sol et l'esprit : être au service d'un son commun dans un réel sens du partage. Apprendre un savoir-faire et un savoir-être.

Tarifs : Tarif Plein : 30€ / Tarif Réduit : 20€ (adhérents ardilla). Nombre de places limité - Inscription : contact@ardilla.asso.fr - 05 56 62 27 36 avant le 6 février 2020.

CONCERT

À la Chapelle des Ursulines de 17h30 à 18h30. Première partie : restitution publique de fin de stage - Final : Fanny CHATELAIN et Barbara BAJOR avec un répertoire de chants traditionnels et musiques anciennes.

Entrée : 7€

Renseignements et inscriptions :
05 56 62 27 36
contact@ardilla.asso.fr

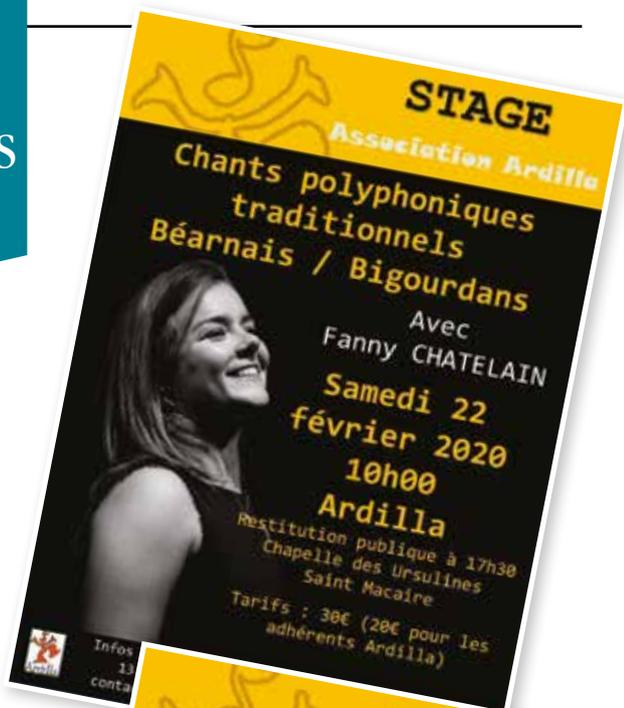
13 rue verdun
33490 Saint Macaire

Les inscriptions à l'école de musique sont possibles tout au long de l'année (sous réserve de créneaux disponibles) L'avis d'imposition 2019 sur les revenus 2018 est obligatoire pour les inscriptions.

www.ardilla.asso.fr
facebook : AssoArdilla

Horaires d'ouverture (hors vacances scolaires)

Mardi (10h30 - 17h00)
Mercredi (10h30 - 17h00)
Jeudi (10h30 - 17h00)
Vendredi (14h00 - 17h00)



Vendredi 7 février 2020

Soirée Electro **ARD BEAT CORN**
Salle François Mauriac, Saint Macaire

STAGE

De 19h00 à 21h00. Apprendre à créer de la musique sur machines ou ordinateurs.

Tarif : 5€ (Nombre de places limité)
Inscription : contact@ardilla.asso.fr ou 05 56 62 27 36 avant le 23 janvier 2020

SCÈNE OUVERTE

De 21h00 à 2h00 - Par sets de 30min à 1h, la scène est ouverte à des musiciens/DJ.

Entrée : participation libre
Petite restauration rapide et buvette sur place.

Sur inscription avant le 23 janvier 2020 à
contact@ardilla.asso.fr ou 05 56 62 27 36

Association Ludothèque Éphémère

Jeux et itinérance guident la ludothèque éphémère depuis sa création en 2002. Sillonnant les routes, ses animateurs apportent aux habitants des communes rurales du Sud-Gironde des moments de découverte, de convivialité, de partage et d'apprentissage autour du jeu.

En 2005, l'activité élit domicile à Saint-Macaire. Dorénavant, un lieu accueille le public : petits et grands, assistantes maternelles, personnes en situation de handicap... et des animations sont proposées dans les écoles, collèges et résidences pour personnes âgées. L'itinérance, elle, continue car là réside l'âme de la ludothèque éphémère : animer le territoire en donnant accès à tous au jeu.

En 2014 suite à la redéfinition des territoires, du résultat d'un DLA, il est convenu de créer une association à part entière avec des statuts propres et un siège social à la mairie de Saint-Macaire.

Depuis 2016 le territoire d'action pour atteindre cet objectif a été défini à l'échelle du SCOTT Sud Gironde, regroupant cinq CDC. Janvier 2019 marque l'arrivée d'une permanence fixe sur la commune de Langon en collaboration avec la municipalité.

Mais la ludothèque c'est aussi un acteur important de l'animation locale Macarienne ; Partenaires de nombreuses manifestations par le prêt de jeux ou en participant directement aux actions, elle amène sa compétence et son dynamisme au service de tous.

Deux rendez-vous annuels sont inscrits maintenant dans le calendrier des manifestations de la ville : "Saint-Macaire Sort le Grand Jeu" en septembre et surtout le Festival Escape Game et Imaginaire qui aura lieu en 2020 du 5/6 et 7 juin sur le thème de Star Wars.

Un autre projet fort a vu le jour en 2016 autour de la prise de conscience de l'environnement et d'un comportement écoresponsable par le biais de "la seconde vie du jeu et jouet". En quatre ans ce ne sont pas moins de 150 M3 qui ont été récupérés, triés et ainsi sauvés de la destruction pure et dure !!!



*Vous souhaitez rejoindre
de façon ponctuelle
les actions de l'association,
vous impliquer,
alors n'hésitez pas
à nous contacter
au 06 78 78 86 39
ou à
ludotheque.ephemere@gmail.com*



19 rue Carnot
33490 Saint Macaire.
Tél. : 09 67 01 24 33
www.simoneetlesmauhargats.com

 Simone-et-les-Mauhargats

Lundi, mardi, jeudi, vendredi, samedi :
10h30-12h30 et 14h30-18h30.
Mercredi, dimanche : 12h-18h.

simone

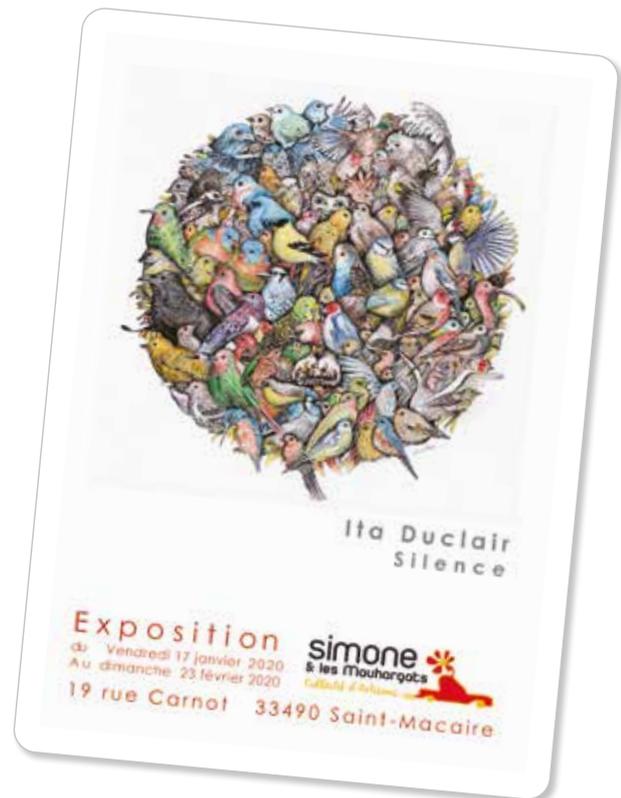
& les Mauhargats

Collectif d'Artisans 

EXPOSITION

LA GALERIE DU COLLECTIF SIMONE & LES MAUHARGATS À SAINT-MACAIRE ACCUEILLE L'ARTISTE ITA DUCLAIR JUSQU'AU 23 FÉVRIER 2020 POUR L'EXPOSITION SILENCE

Illustratrice et musicienne installée à Bordeaux, Ita Duclair est entourée de musiciens. Comme une évidence, l'illustration de projets musicaux devient son domaine de prédilection. Entre visuels pour pochettes d'albums, affiches de concerts ou de pièces de théâtre, elle collabore régulièrement avec des salles de spectacle -RockSchool Barbey, Krakatoa, Champ de Foire-, des groupes de musique -Julien Pras, Équipe de Foot, I Am Stramgram, Blackbird Hill-, ou encore des troupes de théâtre (Collectif Os'O, Collectif Cliffhanger). Parfois statiques et sombres, souvent lumineuses et dynamiques, ses illustrations très détaillées au trait précis dégagent toujours un calme apaisant, cherchant à happer l'observateur dans leur atmosphère singulière. Parallèlement, elle développe une gamme de papeterie sur carnets 100% recyclés, fabriqués & imprimés avec soin en France.



INVITÉ DU MOIS DE JANVIER À LA BOUTIQUE

CLAIRE ELHUYAR, CÉRAMISTE

"Partant d'une matière brute, donner forme et révéler une personnalité. Voilà pour moi toute la force du processus de création et la puissance de cette noble matière qu'est la terre."

J'aime la multitude de possibilités créatives qu'elle offre : tantôt tournée, tantôt modelée, tantôt polie, tantôt grattée, ... Et transformer cette terre en objets autant utilitaires que décoratifs et purement artistiques.

C'est dans cette palette de possibilités que j'ai choisi de plonger, et de guider avec moi celles et ceux qui voudront s'y laisser aller. Créer, mais aussi partager mon univers et mes techniques, là est aussi une motivation forte de mon travail.

Tourné autour des techniques d'enfumage, mon univers propose une production axée principalement sur des pièces décoratives. Elles peuvent être tournées ou modelées dans du grès blanc ou rosé. Deux techniques de cuissons me permettent de proposer des rendus divers et complémentaires en termes de matières et de coloris : le Raku et le Raku nu."

Animation/ atelier : Modelage de boîtes : découverte de la terre et ses textures
Samedi 1er février - Horaires à venir
Renseignements/inscription au 06 09 21 01 91.



L'ACTUALITÉ DES ASSOCIATIONS



À VOS AGENDAS

LE PRINTEMPS DES SIMONE, 5^{ÈME} ÉDITION

Rendez-vous le dimanche 5 avril 2020



RÉTOUR EN IMAGES :
visite des enfants de l'école
de Saint-Macaire

Exposition rentrée : Florence Schrobiltgen Rosa, rosae, rosas,
du dessin textile à l'encre de Chine

© Montage photo florence Schro



ACCOMPAGNEMENT PRO chez Simone

CHEZ SIMONE,
VOUS POUVEZ VENIR
AUSSI Y TRAVAILLER !

Qu'est-ce qu'un tiers lieu ? Appelé aussi espace de travail partagé et collaboratif, le tiers lieu désigne un lieu de travail où la créativité peut naître entre différents acteurs, où la flexibilité répond aux difficultés économiques de l'entrepreneuriat. Il permet aux actifs de travailler à distance de leur entreprise et à proximité de leur domicile dans le même confort ou aux indépendants de pas travailler seuls chez eux. Solution alternative au fonctionnement traditionnel, le tiers lieu favorise les échanges, et permet de croiser des mondes qui ne se seraient pas rencontrés par ailleurs.

Situé au 2^{ème} étage, au dessus de la galerie, l'espace de bureaux dédié au travail partagé accueille des salariés en télé-travail ou des indépendants, des séances de formations ou des réunions.

Accueil régulier ou occasionnel en fonction de vos besoins, location à partir d'1 à 5 jours par semaine.

N'hésitez pas à nous contacter !

PÉPINIÈRE SIMONE ET LES MAUHARGATS

Partager l'audace, oser l'ambition, oser le succès !

- Se connecter à un réseau fort
- Mettre au premier plan vos objectifs professionnels
- Bénéficier d'un accompagnement personnalisé
- Monter en compétence
- Vivre une expérience collective et solidaire
- Valoriser votre métier !

simone & les Mauhargats

ACCOMPAGNEMENT PROFESSIONNEL

45€ par mois
Soit 270€ pour 6 mois et 340€ pour 1 an

MÉTIER D'ARTISAN D'ART ET DE LA CRÉATION AYANT UN SIRET ET UNE AFFILIATION : CMA, CCI OU MAISON DES ARTISTES

Accompagnement pendant 6 mois

- Rendez-vous individuel mensuel de 1h30
- Parcours de formation Métiers d'Art avec la Chambre des Métiers et de l'Artisanat sur 5 jours à Saint Macaire : Communiquer, animer, des outils pour se développer**
- P'tits Déj rencontre collective thématique tous les 3 mois
- Atelier de "Co-Développement" technique de développement professionnel en collectif
- Communication réseaux sociaux relais et partage
- Intégration au Collectif et au groupe fermé Facebook

Accompagnement pendant 1 an

- Exposition en Boutique sur 1 mois en mode invité (sans loyer)
- Participation au Printemps des Simone's marché de créateurs

CONTACT
Aurora Barrière
Informations et inscriptions
06 20 50 30 99
06 49 49 26 28
simoneetlesmauhargats@gmail.com

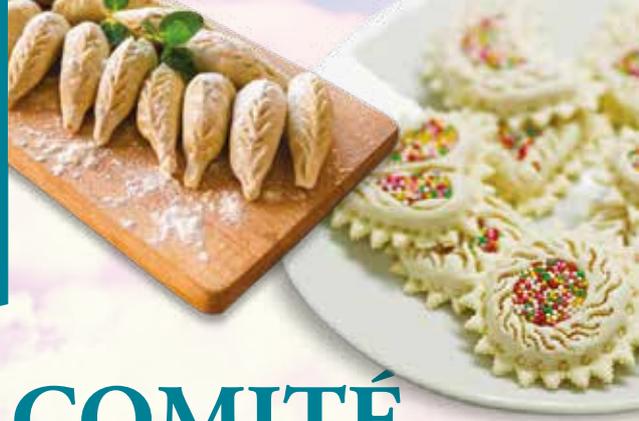
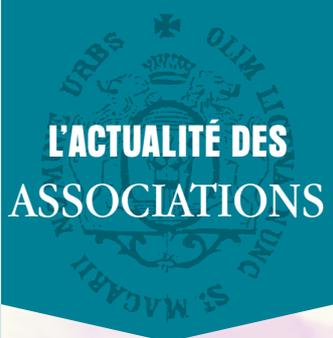
3^{ème} REPAS DANSANT de la CONVIVIALITÉ

Samedi 8 février
2020

La salle François Mauriac accueillera une nouvelle fois la rencontre des Macariens et de leurs invités autour d'un menu de cuisine maison arrosé de vins du terroir et suivi d'une animation musicale par notre DJ local "Jimmy System".

Le détail du programme est en cours de mise au point mais la participation demeurera limitée à 15€ par personne (10€ pour les enfants accompagnés), sachant que les vins AOC seront disponibles en supplément.

**Il est possible de s'inscrire
d'ores et déjà auprès de
Arlette CABBILLAU, trésorière :**
06 30 55 73 79 / 05 56 63 03 91
arlette.cambillau@orange.fr



LE COMITÉ DE JUMELAGE

Saint-Macaire / Lodine (Sardaigne)

S'il fallait une preuve de l'engouement des macariens pour le jumelage avec la ville de Lodine en Sardaigne, la manifestation qui s'est déroulée le 19 octobre 2019 en est une.

De nombreuses photos faites par D. Scaravetti et L. Sorbet et deux films (l'un réalisé par la commune de Lodine sur la signature du jumelage et l'autre, fait par Francis Lacroix durant les différents carnivals (Lodine, Gavoi, Fonni)), ont permis de partager l'expérience des 50 pionniers qui, en Mars 2019, se sont rendus en Sardaigne. Les 150 convives ont pu toucher du doigt l'entente entre les 2 villages. Le point d'orgue de cette présentation aura été un direct avec nos amis Lodinesi via les réseaux sociaux. S'en est suivi, un repas préparé par une équipe Sardo-Macarienne de coeur, durant lequel, des mets sardes ont été proposés afin de poursuivre l'apprentissage de cette culture. Les Gars de Garonne interprétant des chants Sardes et les Fifres de Saint Pierre ont animé le repas. La deuxième partie de la soirée a été animée par Cédric Bruté de Remur.

Ce jumelage, au-delà des différents échanges, a vu se mettre en place des cours d'italien. Ils sont proposés le mardi soir à 18h30. Le prix de base des cours est de 15€ par personne et par mois. Il passe à 10 € par personne et par mois si on vient en couple ou en famille. Pour de plus amples détails, il est possible de contacter Cédric Gerbeau (cerdricgerbeau14@gmail.com)

Des panneaux signalant ce jumelage ont été posés aux entrées principales de la commune.

**Un grand merci aux bénévoles et sympathisants
qui œuvrent à faire vivre notre jumelage.**

Bonne année et bonne santé
aux Lodinesi et aux Macariens.



E.H.P.A.D.

Maison de Retraite Publique

8, rue de Verdun 33490 Saint-Macaire

L'EHPAD de Saint Macaire équipée de 102 chambres individuelles avec une partie maison de retraite et une unité de vie spécialisée le tout entouré d'un parc de 1 hectare.

Corine GIL, directrice et ses équipes ont multiplié les activités sur cette fin d'année 2019 pour assurer le bien-être des résidents et résidentes.

Événements récents :

- Noël des enfants du personnel le mercredi 11 décembre 2019, maquillages, jeux, etc.
- 2 concerts à la chapelle (des Ursulines) de la maison de retraite par le chœur "DES GARS DE GARONNE" le samedi 14 et le dimanche 15 décembre 2019 ayant regroupé plus de 150 personnes.
- Des ateliers de Gym (2 fois par semaine) animés par Antoine, ainsi que des sorties piscine.
- Samedi 14 décembre 2019, **petits instants musicaux** : intervention des enfants de l'école de musique locale ARDILLA, thématique de l'accordéon cette fois.
- Intervention le 12 décembre 2019 des jeunes élèves (filles) de l'école Notre Dame du Rosaire pour un **petit récital de chants de Noël**.
- **Chorale des résidents** 2 fois/mois animée par Barbara.
- **Sorties cinéma** organisées par Annie, ancienne infirmière de l'EHPAD qui donne encore de son temps pour divertir les résidents.
- 18 décembre 2019 : les résidents ont côtoyé les enfants de l'accueil loisir (ALSH) de Verdélais autour de **petits ateliers de confection d'étoiles**.

Événements proches à venir :

- **Mardi 7 janvier 2020** : vernissage atelier ART THERAPIE avec Marielle,
- **Vendredi 10 janvier 2020** : repas des familles,
- **Mercredi 15 janvier 2020** : sortie cirque,
- **Mercredi 15 et jeudi 16 janvier 2020** : mise en place d'un magasin de vêtements offerts pour les résidents,
- **Projet d'installation de ruches** dans le parc pour produire du miel au printemps,
- **Participation et organisation d'ateliers seniors** en partenariat avec l'ASEPT (association santé éducation et prévention sur les territoires).

La maison de retraite
vous souhaite
une très bonne année 2020



MERCREDI 11 DECEMBRE 2019, LE PERE NOEL EST VENU AVEC SES CADEAUX POUR LES ENFANTS DU PERSONNEL DE LA MAISON DE RETRAITE.



CONCERT "DES GARS DE GARONNE" les 14 et 15 décembre 2019 dans la chapelle de la maison de retraite



Antoine, le coach sportif de l'EHPAD intervient 2 fois par semaine pour des cours de gymnastique auprès des résidents



Tous les vendredis, c'est la sortie piscine à Langon sous la direction d'Antoine

TOUS AU CARNAVAL

Le Carnaval 2020
du 27 au 29 mars

LE CARNAVAL MACARIEN VOUS PROPOSE UN « VOYAGE DANS LE TEMPS »

Comme en 2019, différents quartiers ou associations défilent dans les rues du village, avec chacun leur char et costumes, autour du thème de cette année : le "voyage dans le temps".

Il se dit que certains groupes auraient déjà commencé à préparer leur bonhomme de carnaval... N'hésitez pas à les rejoindre, ou à proposer à vos voisins une idée de char. Pendant ce temps, les mystérieuses mémés griottes commencent à s'affairer, réparer leurs chariots et lustrer leurs cloches. Comme à l'accoutumée, elles passeront la veille de carnaval toquer à vos portes pour récolter victuailles et boissons. Ouvrez-leur, sinon...

Au programme du 27 au 29 mars 2020 :

Vendredi 27 mars

Sortie des mémés griottes à la tombée de la nuit, et récolte de l'impôt Carnaval (victuailles et boissons pour le repas du samedi midi).

Samedi 28 mars

À midi, repas de village offert à tous à la salle des fêtes, avec animation musicale proposée par Ardilla. À partir de 14h30 à la maison de retraite : maquillage, château gonflable, jeux divers. À 17h15 goûter offert aux enfants. Pendant ce temps, les chars partiront de leur quartier pour converger devant l'école, pour un départ du défilé en musique à 17h30. Le cortège de carnaval sera ponctué d'escales pyrotechniques dans le village.

Cette année, l'élection du plus beau cortège sera réalisée par les habitants vers 18h30-19h lors de la pause du défilé au niveau de la place de l'horloge. Puis, les chars, après une dernière boucle, reviendront sur la place de l'horloge, pour le feu de carnaval vers 20h00. Il sera suivi d'un bal animé par un DJ local, avec restauration sur place. Grande bataille de confettis durant la soirée !

Le programme est susceptible de s'enrichir, notamment le dimanche après-midi, si nos amis Sardes de Lodine sont parmi nous. À suivre !

Photos : © D. Scaravetti

Règlement pour la construction des chars

**Les chars doivent être tractés à la main
ou avec un engin non polluant.**

**Un élément du char doit être
démontable pour être facilement brulé
sur bucher final.**

**Les personnes rattachées à leur
char sont invitées à se déguiser en
cohérence avec leur thème et à réaliser
des animations musicales ou/et des
chorégraphiques.**

**Si vous souhaitez vous renseigner sur les
chars en projet, rejoindre une équipe,...**

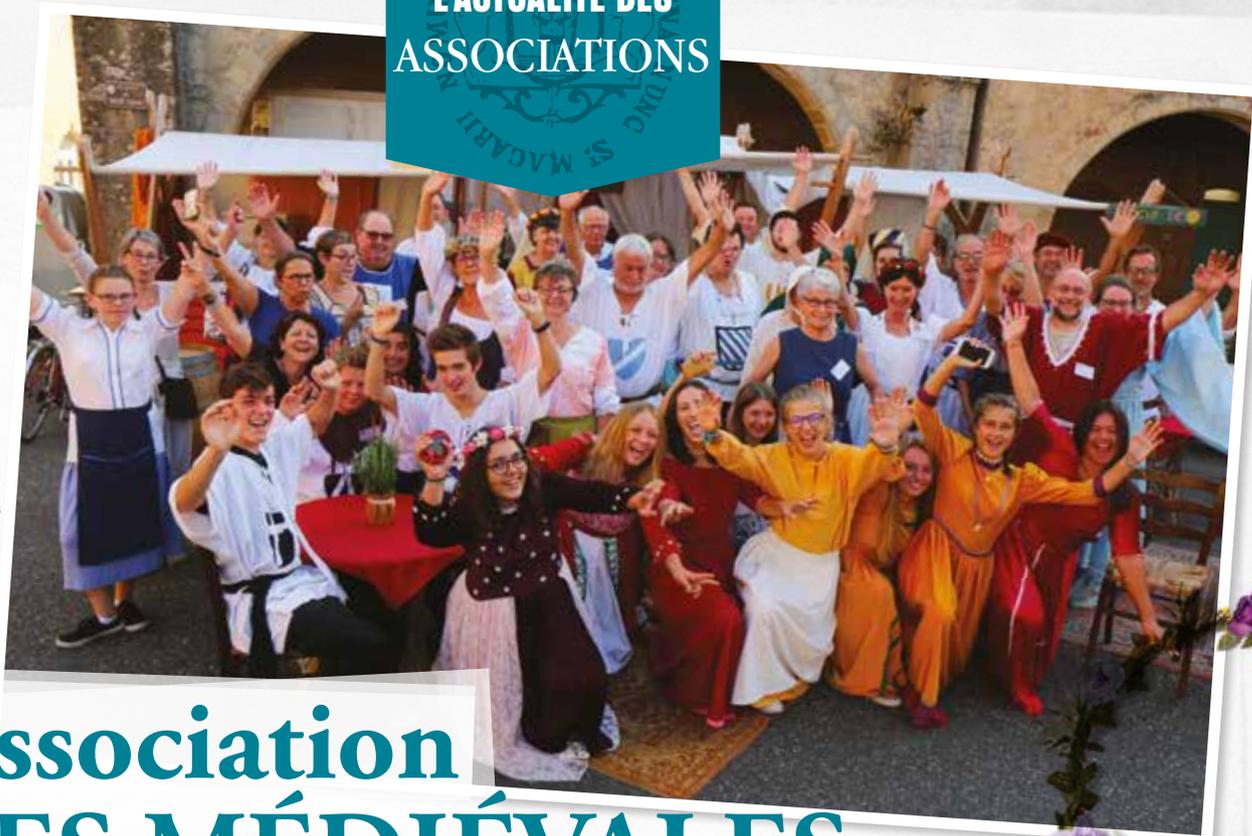
**Contactez Sophie TRISTANT
qui assure la coordination :
06 07 52 75 42
ou sophietristant@yahoo.com**





L'ACTUALITÉ DES ASSOCIATIONS

© D. Scaravetti



Association LES MÉDIÉVALES

En route pour 2020 !



Très bonne ambiance le 10 janvier pour l'assemblée générale de l'association. Environ 25 personnes étaient présentes et désireuses de continuer la belle aventure de la Journée médiévale.

À travers le vote du rapport moral, du rapport d'activités et du rapport financier, on a pu noter la satisfaction de tous quant à l'édition 2019 de la Journée médiévale. Que ce soit au niveau des activités et des animations proposées, des partenariats ou des résultats financiers. Chaque bénévole a contribué à la réussite de la manifestation ! Et n'oublions pas l'atelier couture qui permet un bon entretien des costumes et une rentrée d'argent.

Nous avons souligné l'augmentation de la subvention de la mairie, entièrement reportée sur le poste animation. C'est cette subvention qui nous permet de conserver la gratuité de la manifestation et donc son caractère familial. Beaucoup de familles du Sud Gironde n'ont pas les moyens de s'offrir de belles sorties et la gratuité nous différencie de plusieurs fêtes médiévales du secteur. Nous espérons que la nouvelle municipalité sera convaincue de l'utilité sociale de cette aide.

Le débat a porté sur une nouvelle répartition des tâches. En effet, le CA a proposé de découper des tâches trop lourdes pour certains responsables. L'appel a été entendu et plusieurs participants se sont portés volontaires par exemple pour l'atelier "couronne de fleurs", la gestion des déchets, la préparation du pique nique le vendredi midi etc. Certains postes ne sont pas encore pourvus et il faudra résoudre cela dans les mois à venir.

L'assemblée générale a également voté une cotisation de base à 5 €, pouvant être supérieure suivant les moyens de chacun. Le but est bien que chacun puisse contribuer à la vie démocratique de l'association.

Elle a élu enfin le conseil d'administration qui passe à onze personnes. La vitalité de l'association se trouve ainsi renforcée.

Toute personne qui le souhaite est ainsi invitée à nous rejoindre, en particulier les nouveaux habitants de Saint-Macaire. Ce peut être une belle occasion de faire une expérience de bénévolat !

Le conseil d'administration
Alice Monier (06 33 15 43 90)





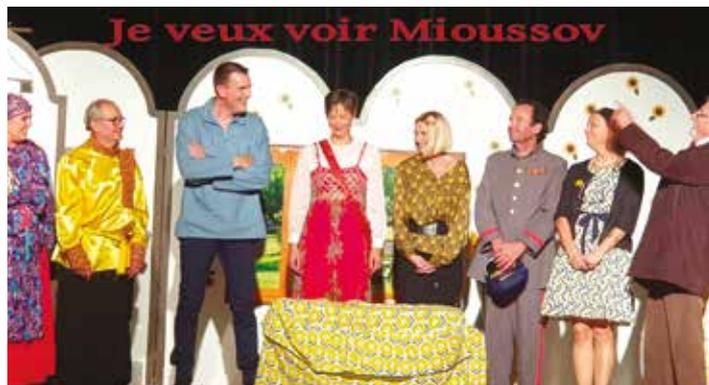
“Vivre le patrimoine macarien”

Événements récents

SAMEDI 12 OCTOBRE 2019 :

“Je veux voir Mioussov”

les Compagnons de la Veillée sont venus présenter leur dernière pièce mise en scène par Michel SORE (membre du bureau de notre association). Ce spectacle a réuni une soixantaine de personnes qui ont pu apprécier le jeu simultané de 11 acteurs/actrices alliant humour et tendresse.



Petit repas partagé par le bureau de "VIVRE LE PATRIMOINE MACARIEN" et les comédiens des "compagnons de la veillée" le soir du 12 octobre 2019 après le spectacle



Actualité à venir

- Samedi 15 février 2020, La Compagnie de Thalie viendra présenter leur dernière pièce à la salle des fêtes de Saint-Macaire,
- Projets de sorties diverses en 2020 notamment début avril 2020 en Euskadi,
- 3^{ème} édition d'un "café mémoires" le 29 février 2020 avec présentation des actualités macariennes numérisées années 70-80,
- Financement d'une sortie scolaire,
- Réunions publiques de réflexions patrimoniales.



SAMEDI 30 NOVEMBRE 2019 :

Présentation du livre “Les Macariennes” (à la mairie de Saint-Macaire)

Guy Latry (professeur émérite de l'université de Bordeaux-Montaigne) qui a produit ce texte et Bernard LARRIEU (Président des éditions de l'Entre Deux Mers - CLEM) qui l'a édité, sont venus présenter ce poème Gascon de 1763 et traduit par Bernard Manciet. Poème de 1 500 vers relatant des propos d'un matelot et d'une marchande de Saint-Macaire à la suite de l'expulsion des Jésuites.



Mise en vente récente de 4 DVD des “MÉMOIRES MACARIENNES”

- 1 sur Saint-Macaire filleule de Bordeaux 1964 + 1 Journée en 1974
- 1 sur les actualités régionales de 1938 et 1947
- 1 sur les actualités régionales en 1947 et 1962 à Saint André du Bois
- 1 sur Saint-Macaire au cinéma de 1973 à 2013

Pour modalités d'achats et renseignements complémentaires, contacter Jean Marie BILLA au 06 07 62 87 62.



Retrouvez notre actualité et nos reportages sur internet “VIVRE LE PATRIMOINE MACARIEN”

En Avant Toute 2

Musique et éducation populaire

EN AVANT TOUTE2 POURSUIT SES JARDINS PARTAGÉS :

- Orchestres pour tous : Les "Grands Minus" pour les enfants, le "Kabarov" pour les plus grands, ateliers collectifs de créations et pratique musicale instrumentale, partager sans compter, venir essayer, ça n'engage à rien.
- Education Populaire : "Le printemps nous oblige à réfléchir", grand chantier collectif parsemé d'idées, de débats et d'ateliers...

QUELQUES DATES, LISTE NON EXHAUSTIVE, À RETENIR POUR EAT2 :

- **Samedi 28 mars**, carnaval de Saint-Macaire.
- **Samedi 4 et/ou dimanche 5 avril** : "Le Grand Kabarov" Fête le printemps (Programmation en cours).
- **Jedi 30 avril**, Jazz Day in Saint-Macaire.
- **Vendredi 26 juin**, 30^{ème} Festival Des Fifres de Garonne, Saint-Pierre d'Aurillac.
- **Août**, 43^{ème} hestejada de las arts, Uzeste...

EAT2

EN AVANT TOUTE

Musique & éducation populaire

GRAND MINUS BAND
Atelier de pratique orchestrale collective pour les enfants.
MINUS BAND1 : 4/6 ans - 10.00/11.00
MINUS BAND2 : 6/9 ans - 11.00/12.30
MINUS BAND3 : 10/14 ans - 13.30/16.00

GRAND KABAROV
Atelier de pratique orchestrale collective ados/adultes
16.30/18.30
+ Rassemblements d'Orchestres et manifestations locales.

Ouvert aux musiciens et non musiciens. Prêt d'instruments sur place.
Possibilité pour les enfants de participer à l'atelier Grand Kabarov.
Tarifs à la séance :
MINUS BAND1 : 5€
MINUS BAND2 : 7€
MINUS BAND3 : 10€
GRAND KABAROV : Participation libre et nécessaire.
Cotisation annuelle En Avant Toute2 : 15€

En Avant Toute2
orchestres pour tous

RÉPÉTITIONS
Dimanche 16 février
Dimanche 15 mars
Dimanche 17 mai
salle des fêtes St Macaire

ACTIONS
Carnaval 28 Mars
Grand Kabarov 4/5 avril
Jazz Day 30 avril
St Macaire,
Festival sous fifres 26 juin
St Pierre d'Aurillac,
Hestejada Uzeste été 2020...

EAT 2
musique et éducation populaire

renseignements/inscriptions - 06 750 888 06 - enavantoute@orange.fr

RENSEIGNEMENTS & INSCRIPTIONS

tel. : 06 75 08 88 06 / mail : enavantoute2@orange.fr

L'ACTUALITÉ DES
ASSOCIATIONS

Émerg'en Scène

Excellente année 2020...
avec tous nos vœux pétillants et chaleureux

L'Association Emerg'en Scène lance la 6^{ème} Édition de son Festival "Festival Emerg'en Scène" qui aura lieu le **12 et 13 Juin prochain**. Une nouvelle édition pleine de surprises théâtrales ! Des spectacles de théâtre, cirque et danse enchanteront petits et grands pour une journée riche en émotions rires, humours, rêves... Tous les ingrédients réunis pour un voyage "Spectaculaire". Nous sommes une petite association et souhaitons partager notre passion pour le spectacle vivant et bien vivant, valoriser, promouvoir les arts du spectacle, la création artistique et les jeunes talents. Le théâtre, la danse, le cirque touchent la sensibilité de chacun à travers la beauté, les émotions, le langage corporel ou artistique, mais aussi les messages sur nos vies, les relations humaines...

"Le monde entier est un théâtre : hommes et femmes y sont de simples acteurs, faisant leur entrée et leur sortie..." William Shakespeare
Vous avez envie de vivre la préparation et la réalisation d'un Festival ? Rejoignez-nous, on recrute des bénévoles !

Rendez Vous le 12 et 13 Juin au Château de Tardes et en bas des Remparts ! On vous attend très nombreux pour une fête théâtrale !..

Renseignements : Caroline Evrard 06 95 25 09 73 - associationemergenscene@gmail.com

L'association « *LANGU'ON* » a repris ses activités depuis maintenant plus de trois mois, dispensant à un public de tous les âges des cours d'espagnol et d'anglais.

Les cours, qui se déroulent au bâtiment du Prieuré, et durant les périodes plus fraîches de l'hiver dans un local de la mairie mis gracieusement à notre disposition, permettent à nos élèves de s'initier, ou de développer leurs connaissances jusqu'au niveau conversation dans ces deux langues. Les professeurs dévolus à cet enseignement étant eux-mêmes originaires du Royaume-Uni et du Mexique, une approche sous un aspect plus culturel est privilégié.

De plus, nous avons mis en place des cours de soutien pour adolescents en anglais, destinés aux élèves de collège pour le moment. Cette activité ne demande qu'à se développer et de nouveaux adhérents seront bienvenus, tous niveaux bien sûr, d'autant que l'aspect convivial de ces cours semble prodiguer aux participants qui les suivent un intérêt particulier témoigné par l'amélioration de leur motivation dans cette matière. Cet aspect de l'enseignement commencé cette année se limite pour le moment à l'anglais, niveau 5ème. Devant le succès de ce concept, nous souhaitons l'étendre à d'autres niveaux, primaire à études supérieures, anglais et espagnol.



Pour tout renseignement complémentaire, vous pouvez joindre l'équipe à l'adresse suivante :

associationlanguon@gmail.com
Tel : 06 10 96 83 09 ou 06 13 21 39 84

See you soon ! A bientôt ! ¡ Hasta pronto !



COMPTES-RENDUS DE CONSEILS MUNICIPAUX

CONSEIL DU 9 AVRIL 2019

Le Conseil municipal s'est réuni le 18 Juillet 2019 en présence de 10 élus (M. Patanchon, M. Cosson, M. Dutreuilh, Mme Tach, M. Boulineau, Mme Cambillau, M. Alis, M. Rouchès, Mme Vasquez, M. Brute de Rémur, Absents excusés : M. Falissard (procuration de vote donnée à M. Patanchon), Mme Latestère (procuration de vote donnée à M. Cosson), Mme Lassarade, M. Lhomme, Mme Chririaeff-Davoine, M. Zanette, M. Guindeuil, Mme Lampre. La séance est ouverte à 19h00. Secrétaire de séance : Delphine Tach. Les comptes rendus des Conseils municipaux du 9 Avril 2019 et du 13 juin 2019 adoptés à l'unanimité.

CESSION PARCELLES ENTRE M. FAVARETTO ET LA COMMUNE DE SAINT-MACAIRE.

Le Maire présente au Conseil municipal le projet d'échange de parcelles entre la commune et M. Favaretto dans le cadre de l'aménagement du terrain Jugean. Cet échange a pour objectif de créer une voirie, à double sens, qui desservirait le lotissement mais aussi les écoles. Elle permettrait de relier l'emprise communale au petit giratoire créé à l'extrémité de la rue Burdeau en traversant la propriété Favaretto. Cette réalisation désenclaverait le secteur dont l'accès est difficile par la rue Saint-Denis.

La commune a donc proposé à M. Favaretto de lui céder deux parcelles (la A9 pour partie, et la A10 représentant une superficie de 690m² environ) situées dans le prolongement de son domicile sur laquelle se trouve deux anciens bâtiments agricoles, évaluées à 19 000 € par le service des Domaines, contre deux autres parcelles (la A826 pour partie et la A 1283 pour partie représentant une superficie de 967 m² environ). La commune s'engage par ailleurs à assurer la viabilisation de trois lots à bâtir appartenant à M. Favaretto.

Sur proposition du Maire, le Conseil municipal, après en avoir délibéré, et à l'unanimité, décide (par 12 voix pour y compris les procurations, 0 voix contre) : d'accepter l'échange des parcelles, de s'engager à assurer la viabilisation des trois lots à bâtir, de charger le Maire d'effectuer les démarches nécessaires pour réaliser cette transaction par l'intermédiaire de Mme Chantal Lalanne, notaire à LANGON et de mandater en cas d'absence du Maire, M. Dutreuilh ou Mme Tach, adjoints au maire, pour signer l'acte notarié correspondant à cette acquisition foncière.

DÉCISIONS DIVERSES

Instauration de principe de la redevance réglementée pour chantier(s) provisoire(s) de travaux sur des ouvrages des réseaux distribution de gaz.

Le Maire informe le Conseil municipal de la parution au journal officiel le 27 mars 2015, du décret n° 2015-334 du 25 mars 2015 fixant le régime des redevances dues aux communes et aux départements pour l'occupation provisoire de leur domaine public par les chantiers de travaux sur des ouvrages des réseaux de distribution de gaz et aux canalisations particulières de gaz.

Le Maire propose au Conseil de décider d'instaurer ladite redevance pour l'occupation provisoire de leur domaine public par les chantiers de travaux sur des ouvrages des réseaux de distribution de gaz, et d'en fixer le mode de calcul, conformément au décret n° 2015-334 du 25 mars 2015, en précisant que celui-ci s'applique au plafond réglementaire.

Unanimité du Conseil municipal.

Plan d'échantillonnage des CVM dans les eaux potables.

Le Maire informe le Conseil municipal que l'Agence Régionale de Santé de la Gironde (ARS), demande la mise en place d'un plan d'échantillonnage sur 4 ans pour rechercher sur les unités de distribution d'eau potable, le Chlorure de Vinyle Monomère (CVM). Le guide stratégique publié par l'ARS en juin 2018 regroupe les méthodologies permettant de détecter la présence éventuelle de ce composé, et d'engager des actions suite aux éventuels constats de présence.

La SOGEDO se propose de nous accompagner dans cette démarche, en réalisant une étude selon les axes suivants :

- établissement d'un plan du réseau recensant les zones à risques,
- proposition d'un plan d'échantillonnage sur 4 ans pour des prélèvements d'eau et d'analyses des CVM,
- réalisation de ces prélèvements et des analyses par un laboratoire agréé,
- interprétation des résultats et proposition des solutions en cas de non-conformité.

Le contrat d'affermage ne prévoyant pas cette prestation, la SOGEDO propose de réaliser cette étude pour un montant estimé à 7 000,00 € HT. Les analyses sont estimées à 62,00 € HT l'unité.

Unanimité du Conseil municipal pour accepter la proposition de la Sogedo.

Décision modificative n°2 du budget communal

Le Maire informe le Conseil municipal que des modifications budgétaires doivent être effectuées en section d'investissement pour permettre le paiement des nouvelles dépenses.

Unanimité du Conseil municipal pour approuver comme suit les virements de crédits de chapitre à chapitre et les nouvelles inscriptions en section d'investissement. La décision modificative n°2 du budget de la commune 2019 est arrêtée comme suit :

Dépenses d'investissement

2135 op 221 – rénovation services technique	+ 4 120,00 €
2188 op 250 – Acquisition machine	
à laver restaurant scolaire	+ 609,00 €
020 – Dépenses imprévues	- 4 729,00 €

Décision modificative n°2 du budget du service de l'eau

Le Maire informe le Conseil municipal que des modifications budgétaires doivent être effectuées en section d'exploitation et d'investissement pour les écritures d'ordre (amortissements).

Unanimité du Conseil municipal pour approuver comme suit les virements de crédits de chapitre à chapitre et les nouvelles inscriptions en section d'exploitation et d'investissement. La

COMPTES-RENDUS DE CONSEILS MUNICIPAUX

décision modificative n°2 du budget du service de l'eau 2019 est arrêtée comme suit :

Dépenses d'exploitation

022 – dépenses imprévues + 224,10 €

Recettes d'exploitation

777 – amortissement subventions + 224,10 €

Dépenses d'investissement

1391 – amortissement subvention + 224,10 €

2032 – étude plan d'échantillonnage CVM + 7 000,00 €

2762 – tva sur étude plan échantillonnage CVM + 1 400,00 €

020 – dépenses imprévue - 8 624,10 €

INFORMATIONS DIVERSES

Le Maire présente au Conseil municipal une pétition des riverains du cours Victor Hugo et alentours, ils souhaitent l'installation de ralentisseurs. Il semble peu opportun, d'après lui, d'envisager de tels équipements dans la vieille ville où la vitesse est forcément réduite. Une demande identique avait d'ailleurs été formulée pour la rue du Thuron, Une réflexion pourra être menée à l'occasion de la réfection de la voie pour réduire le trafic et améliorer la visibilité. Si des conducteurs ont des comportements irresponsables, il est aussi du devoir de chacun de les identifier et de prévenir la mairie ou la gendarmerie.

Le Maire informe l'assemblée de sa décision de ne pas briguer un nouveau mandat en mars prochain. Fortement impliqué dans la vie municipale depuis 2001, élu maire en 2008, il s'est dans le même temps investi à l'échelon intercommunal en occupant différentes

fonctions exécutives. Cet engagement au quotidien demande beaucoup d'énergie et il souhaite maintenant se recentrer sur sa vie professionnelle et familiale. Jusqu'au printemps prochain, il continuera à faire progresser les projets validés et se tiendra bien sûr à disposition de la future équipe pour transmettre toutes les informations nécessaires, dans l'intérêt de la commune et de ses habitants.

QUESTIONS DIVERSES

Cédric Brute de Rémur évoque la question récurrente de la gestion des déchets ménagers cours de la République. Il constate que le dépôt des sacs plastiques sur le trottoir n'est pas satisfaisant. Delphine Tach, déléguée au Sictom, est consciente du problème mais rappelle que le syndicat ne finance pas l'achat de containers à roulettes, cet investissement est à la charge des particuliers.

Arlette Cambillau demande que le remplacement de la toile qui protège l'esplanade des grottes soit programmé et s'interroge sur le positionnement du futur panneau d'affichage numérique, après le refus de l'architecte des bâtiments de France. En ce qui concerne la toile, le Maire répond que le secrétariat est en attente d'un deuxième devis et que la prochaine réunion de la commission urbanisme et travaux se penchera sur la localisation du futur panneau.

Jean Michel Rouchès pense qu'il faudrait mettre en place des panneaux d'affichage spécifiques pour les associations. Le Maire souligne qu'un travail avait été amorcé et des propositions esquissées. Le départ de l'élue en charge du dossier avait mis ce dossier en sommeil.

ÉLECTIONS MUNICIPALES 2020



L'ÉLECTEUR DANS LE BUREAU DE VOTE

L'électeur fait la preuve de son droit à voter par la présentation de sa carte électorale, de l'attestation d'inscription en tenant lieu ou d'une décision judiciaire d'inscription. Cependant, le défaut de présentation de la carte électorale ne fait pas obstacle à l'exercice du droit de vote si l'électeur est inscrit sur la liste électorale ou est porteur d'une décision de justice d'inscription et justifie de son identité.

Un décret publié au Journal officiel du 20 mars 2014 a modifié les conditions de vérification de l'identité des électeurs : les électeurs des communes de 1 000 habitants et plus doivent **obligatoirement** présenter un des titres d'identité dont la liste est affichée dans la salle de vote. Sur cette liste figurent : la carte d'identité nationale, le passeport, la carte Vitale avec photographie, la carte de famille nombreuse avec photographie délivrée par la SNCF, le permis de conduire, le permis de chasser, le livret de circulation, etc.